FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Mise à jour :
Décembre 2022

ECO CANNE

USAGE INDUSTRIEL

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

. Nom du produit : ECO CANNE

. Nom du fournisseur : SAS BILLECO
. Siège Social : 12 Rue de la Côte d'Or
FR-89160 JULLY - France
T 06 24 14 03 23 billeco74@gmail.com

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

. Nature du produit : coproduit de la fabrication du sucre.
. Composants contribuant aux dangers : NÉANT.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

. Non dangereux.

4. PREMIERS SECOURS

. Sur la peau : essuyer et laver à l'eau.
. Sur les yeux : rincer abondamment à l'eau.
. En cas d'inhalation : pas d'émanation.
. En cas d'ingestion : traiter en fonction des symptômes présentés.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

. Moyens d'extinction appropriés : eau.
. Moyens d'extinction contre-indiqués : aucun connu.
. Dangers particuliers d'incendie et d'explosion : aucun connu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

. Précautions individuelles : NÉANT.
. Précautions pour la protection de l'environnement : ne pas laisser de grandes quantités atteindre les égouts.
. Méthode de nettoyage : éponger avec une matière absorbante.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

. Manipulation : pas de consigne particulière.
. Stockage : - Cuve munie d'un évent.
- Éviter de surchauffer le produit.
. Matériaux d'emballage incompatibles : aucun connu.
. Incompatibilité : aucune connue.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

. Mesures d'ordre technique : voir section 7.
. Voies respiratoires : aucune protection particulière.
. Mains : gants en caoutchouc ou plastique.
. Yeux : des lunettes de sécurité doivent être portées de préférence.
. Corps : aucune protection particulière.
. Mesures d'hygiène : utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

. État physique : - État : liquide.
- Couleur : brune.
- Odeur : très légère.

. Informations relatives à la sécurité :

- pH :	4,0 – 5,0
- Température d'ébullition :	100°C
- Densité à 20°C :	1,40 ± 0,02
- Solubilité dans l'eau :	100 %
- Viscosité à 20°C :	1 000 – 5 000 cP
- Dégradation du produit :	45 - 50°C

10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ

. Stabilité : stable à température ambiante.

. Réactivité : - Conditions à éviter : aucune connue
- Matériaux à éviter : aucun connu.
- Produits de décomposition dangereux : si ce produit est chauffé au-delà de 45-50°C, des possibilités d'émulsion et de fermentation peuvent se produire ainsi que des phénomènes de cristallisation par caramélisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

. Effets pathologiques possibles :
- Sur la peau : NÉANT.
- Sur les yeux : légèrement irritant.
- Par inhalation : aucun effet néfaste n'est normalement suspecté.
- Par ingestion : non connue.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

. Ne pas rejeter directement à l'égout.
. Risque de pollution des eaux.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

. Peut être brulée conformément aux règlementations locales ou utilisée en agriculture.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

. Produit classé non dangereux dans les diverses réglementations de Transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

. Étiquetage non obligatoire.

16. AUTRES INFORMATIONS

- Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas.

- Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée.

- Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

- Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes règlementant son activité.

- Il prendra sous sa seule responsabilité des précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

- Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable